

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1818

présenté par

M. Peytavie, M. Davi, Mme Garin, M. Lucas-Lundy, Mme Sandrine Rousseau, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Duplessy, M. Fournier, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, Mme Ozenne, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 27

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 27 fixe, pour 2025, les sous-objectifs de dépenses de l'ONDAM. Le présent amendement des députés du groupe Écologiste et Social a vocation à le supprimer.

L'ONDAM global proposé pour l'année 2025 est en deçà des besoins réels de financements de notre système de soins et d'accompagnement social. La progression de l'ONDAM de 2,8% par rapport à l'année 2024 conduit qui compte tenu de l'inflation et de la provision pour les agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) à une hausse réelle très faible, que la Fédération Hospitalière de France estime à seulement 0,2% soit + 200 millions d'euros. Ce financement insuffisant risque d'avoir pour effet de grever les capacités de fonctionnement et d'investissement des établissements. La non-compensation de l'inflation se chiffre actuellement à 1,3 milliard d'euros, soit l'équivalent de plus de 20 000 équivalents-temps-plein (ETP) infirmiers.

Cette compression des dépenses de santé intervient dans un contexte où l'ensemble de notre système de soin et d'accompagnement social souffre d'un sous-investissement et d'un déficit de professionnels qui compromet nos capacités de fonctionnement. A l'hôpital où le déficit cumulé des hôpitaux publics a atteint 1,2 milliard d'euros en 2023 et où 5000 postes d'aides-soignants sont

vacants. Dans les EHPADs où 84% des EHPAD publics sont déficitaires en 2023 et dont 50 % des établissements signalent des difficultés majeures pour recruter.

Le groupe Écologiste et Social s'interroge par ailleurs sur la sincérité du budget qui lui est présenté. De PLFSS en PLFSS, en raison de sa sur-exécution, l'ONDAM n'a de cesse d'être rectifié. A titre d'exemple, s'agissant de l'ONDAM soins de ville pour 2024 : l'objectif de dépenses en LFSS pour 2024 initiale était présenté à 108,4 Mds d'euros. Il est ici corrigé pour être porté à 109,5 Mds d'euros soit un delta de 1,1 milliard d'euros. Ce différentiel de 1,1 Mds d'euros, c'est de l'argent qui a manqué au système de soin. L'ONDAM 2025 subira très exactement le même sort dans le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale.